



Protocole sanitaire du GEM l'Eclaircie

1. Règles sanitaires générales

Le GEM l'Eclaircie est situé au 148 rue Boucicaut à Fontenay-aux-Roses et dispose de 4 salles d'activités, d'un accueil, de 3 bureaux administratifs et d'une cuisine destinée aux repas du midi confectionnés du lundi au vendredi.

➤ Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour les membres, bénévoles et professionnels du GEM et pour toute personne présente dans les locaux du GEM.

➤ Lavage des mains

Le lavage des mains avec de l'eau et du savon dans les sanitaires et le passage sur les mains du gel hydroalcoolique mis à disposition doit être effectué :

- A l'arrivée dans les locaux
- Avant et après passage aux toilettes
- Avant et après chaque atelier

➤ Distanciation physique

Une distanciation physique d'un mètre doit être respectée entre les personnes présentes dans les locaux.

➤ Aération et nettoyage des locaux

L'aération des locaux (salles, accueil et parties communes) est quotidien et le nettoyage des locaux, sanitaires et poignées de portes est hebdomadaire.

Les locaux sont aérés régulièrement dans la journée, avant et après chaque atelier.

➤ Affichage des consignes sanitaires

Les consignes sanitaires à respecter sont affichées à l'intérieur et à l'extérieur de chaque salle.

2. Activités

Afin de permettre la distanciation physique entre les personnes présentes au même moment au GEM l'Eclaircie, les salles d'activité accueillent 6 personnes au maximum.

Chaque animateur est responsable du nettoyage de son espace de travail.

La salle principale accueille 15 personnes au maximum.

➤ Activités d'arts plastiques et d'artisanat

- Nettoyage du matériel commun entre chaque atelier, des tables et des chaises
- Pour certains ateliers, le matériel utilisé lors de l'atelier est isolé jusqu'à la semaine suivante
- Il est demandé aux usagers d'amener une base de matériel personnel pour éviter les échanges
- Aération avant et après chaque atelier

➤ Activités langues et informatique

- Nettoyage du matériel commun entre chaque atelier : matériel pédagogique, tables, chaises
- Le matériel informatique est désinfecté après chaque utilisation
- Aération avant et après chaque atelier

➤ Activité chant

- Nettoyage du matériel commun entre chaque séance : matériel pédagogique, table, chaises
- La distanciation d'un minimum de 2 mètres est à respecter entre chaque membre, le port du masque étant compliqué pour cette activité

➤ Activités de bien-être

- Port du masque obligatoire
- Venir en tenue adaptée
- Chaussures à l'extérieur de la salle d'activité